## Carte grise non faite par le garagiste

| Par jouwa   |
|---|
| Bonjour à tous,   |
| Je me permets une question ici que je n'ai aucune réponse de la part des organismes.  |
| Voilà j'ai acheté mon premier véhicule le 25/05/2024 auprès d'un professionnel qui m'a dit s'occuper de la carte grise. Me laissant une photocopie des pièces.  Aujourd'hui je ne l'ai toujours pas reçu, le garagiste ne me réponds même plus.  Il me semble que cela doit être fait dans les trentes jours, or ils sont maintenant passés. Je n'utilise donc pas le véhicule. Ma question est la suivante que puis faire?  Merci de vos renseignement,  Belle journée et merci d'avance de vos éclairages |
| Par yapasdequoi   |
| Bonjour,<br>Estce que la carte grise est prévue sur le bon de commande ?  |
| <br>Par jouwa   |
| Bonjour<br>Non je n'ai pas de bon de commande. C'est un véhicule d'occasion, j'ai le mandat, les CERFA,le CT,et la copie de delà<br>carte grise barrée.   |
| Par yapasdequoi   |
| Vouis n'avez donc pas de document prouvant que le garagiste prend en charge la carte grise ?<br>Dans ce cas, c'est à vous de la faire.  |